



PRÉDATION ET PROTECTION SOCIALE

Philippe Batifoulier, Nicolas Da Silva et Mehrdad Vahabi

Université Paris 13, CEPN (UMR 7234)

Séminaire « Etat prédateur, conflits, résistance »

Novembre 2019

INTRODUCTION (1/3)

- Et pourtant, il résiste !
- Paradoxe : Etat providence attaqué de toute part mais il maintient un niveau élevé de dépenses sociales

Année	PO (% PIB)	CSBM (% PIB)
1960	30%	4%
1995	42,5%	8%
2017	45%	8,5%

- L'Etat providence demeure efficace : rôle contra-cyclique, réduction des inégalités

INTRODUCTION (2/3)

- Mais double critique :
 - Critique externe : développement de l'idéologie propriétaire et des rentes
 - Propriété lucrative contre propriété sociale (privatisation)
 - Capitalisme de connivence (ex: brevets, PPP)
 - Référence constante à l'entreprise (coût du travail) et effacement de la spécificité du social
 - Critique interne : les groupes protégés par l'Etat se plaignent de lui
 - Les travailleurs de l'Etat: professionnels de santé, d'enseignement, précaires, etc.
 - Les bénéficiaires des prestations: patients, chômeurs, étudiants, retraités, etc.

INTRODUCTION (3/3)

- Effritement du mythe de l'Etat social
- Explication traditionnelle :
 - Moment historique particulier: le néolibéralisme
 - Patience : le social fait de la résistance car il est porté par l'Etat
- Notre thèse :
 - Double origine de la protection sociale :
 - L'Etat prédateur : du warfare state au welfare state
 - L'auto gouvernement : contre l'Etat et le capital
 - Moment actuel : réappropriation par l'Etat de l'autogouvernement qui conduit à :
 - La marchandisation du social
 - La bureaucratisation du social

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. Introduction
2. Les deux origines de la protection sociale
3. L'émergence de l'Etat social en France (1871-1945)
4. L'Etat contre la sécurité sociale et la logique prédatrice (1945-)
5. Conclusion

LES DEUX ORIGINES DE LA PROTECTION SOCIALE (1/3)

- L'Etat social (welfare state) comme continuation de l'Etat guerrier (warfare state) :
 - Charles Tilly : L'Etat est créé par la guerre
 - Extension : l'Etat social est créé par la guerre totale
- Effet de guerre totale (total war effect) :
 - La guerre totale : la guerre requiert la participation de tous les citoyens et efface la distinction entre le civil et le militaire (vs sport des rois)
 - Etat social prédateur : l'Etat guerrier tire bénéfice de la protection des citoyens (Etat social)
 - La protection est une technologie de prédation

LES DEUX ORIGINES DE LA PROTECTION SOCIALE (2/3)

- Face à l'Etat social prédateur : la sociale, le bien-être citoyen (citizen welfare)
- La guerre totale ne conduit pas uniquement à l'Etat social mais aussi à la résistance à l'Etat
- La sociale :
 - Organisation de la protection sociale contre les risques sociaux
 - Autogouvernement contre l'Etat (résistance)
- Le cas de la Commune de 1871

LES DEUX ORIGINES DE LA PROTECTION SOCIALE (3/3)

- Quelles réponses de l'Etat face à l'autogouvernement de la protection sociale ?
- L'extermination des communards comme acte de naissance de la IIIème République
- La réappropriation (ou étatisation) des institutions du bien-être citoyen : le cas de la sécu de 1945
 - Un processus long : 1946, 1967, 1995
 - L'Etat et le capital contre la sécurité sociale

L'ÉMERGENCE DE L'ÉTAT SOCIAL EN FRANCE (1871-1945) (1/3)

- Les institutions de sécurité sociale avant l'émergence de l'Etat social :
 - L'Etat français essentiellement produit de la guerre :
 - Part de l'Etat dans le PIB : 10% en 1789, 11,7% en 1815, 11% en 1872, 12,6% en 1912
 - Budget 1872 : armée (26,4%), dette (41,5%), infrastructure de transport (6,7 %)
 - Un héritage de l'Ancien régime...
 - Fonction centrale de l'Eglise : instruction, culte, charité
 - Hôpital : organisé localement, sans intervention de l'Etat
 - ... devenu obsolète avec le développement du K
 - Industrialisation, urbanisation, sécularisation, éclatement de la famille, etc.
 - L'Etat refuse d'intervenir dans la protection sociale (A Thiers)

L'ÉMERGENCE DE L'ÉTAT SOCIAL EN FRANCE (1871-1945) (2/3)

- Avant la guerre : la politique de population
 - Education nationale : loi Ferry (1881, 1882, 1886) sur la construction de l'Etat (contre l'Eglise et la Commune)
 - Lutte contre la dépopulation : libéralisation du mariage (1907), criminalisation de l'avortement et de la publicité de la contraception (1920), garantie d'emploi (1909), salaire de remplacement (1913), allocation familiales (1932)
 - Contrôle des naissances : examens prénataux, supervision des accouchements (1928)
 - Supervision médicale de l'armée : hygiénisme militaire comme « prévention et préservation de la grande masse d'hommes qui participent à la défense nationale » (Rasmussen) ; conscription universelle, sélection des recrues, vaccinations, etc.
- Néanmoins, les budgets sociaux demeurent faibles avant la Grande Guerre : 2,7% en 1872 contre 7,4% en 1900

L'ÉMERGENCE DE L'ÉTAT SOCIAL EN FRANCE (1871-1945) (3/3)

- La Grande Guerre et l'effet de guerre totale
 - L'Etat social a décollé avec la Grande guerre : l'Etat apparaît comme la seule institution capable d'assurer la solidarité nationale (protection) alors que c'est lui qui envoie les individus à la guerre et ses conséquences (prédation)
 - Augmentation des dépenses publiques :
 - Part de l'Etat dans le PIB : 12,6% en 1912 (8,8% pour l'Etat, 3,8% pour les APUL), 32,8% en 1920 (27,8% et 5%)
 - Création de l'impôt sur le revenu en 1914
 - Nouvelles catégories de personnes et de besoins :
 - Veuves, orphelins, vétérans invalides, ascendants
 - Programmes de logements (Loi Loucheur, 1928)
 - Intervention de l'Etat change de sens : de la libéralité à l'obligation (devoir moral issu de la guerre)
- Alors que la guerre est finie, le champ de bataille s'étend à la vie civile

L'ETAT CONTRE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET LA LOGIQUE PRÉDATRICE (1945-) (1/6)

- Le « moment 1945 » comme retour de La Sociale (citizen welfare)
 - L'innovation : le régime général
 - Fonds d'assurance unique; taux de contribution interprofessionnel, pouvoir aux intéressés
 - Organisation originale fondée sur l'autogouvernement
- Dette de guerre :
 - Opposition à l'Etat et aux grands corps discrédités
 - Poursuivre la résistance par d'autres moyens
 - Résistance à l'Etat planificateur et centralisateur
- Un conflit omniprésent et de fortes concessions
 - Encastrement de la protection sociale française dans le conflit
 - Contestation d'un régime général: pluralité de régimes
 - Critique de sa soutenabilité
 - Contestation de l'hégémonie ouvrière : le débat de 1947

L'ETAT CONTRE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET LA LOGIQUE PRÉDATRICE (1945-) (2/6)

- Paul Reynaud (député de droite, ex président du conseil) :
« Le seul vrai contrôle, c'est celui du Parlement. C'est ici seulement qu'on peut faire toute la lumière, car seul le Parlement a le droit d'exiger des informations et des éclaircissements sur tout. [...] Qu'est-ce donc que les cotisations imposées par l'Etat ? C'est, définition même de l'impôt, une prestation exigée par la puissance publique. [...] que le versement soit fait à l'administration du fisc ou aux caisses de la sécurité sociale, c'est toujours un prélèvement imposé par l'Etat, en vertu d'une loi. Les deniers sont toujours les deniers publics et la charge qui pèse sur la production est la même, qu'il s'agisse d'impôts ou de cotisations. [...] Si vous me suiviez, à partir de 1950 serait présenté un état de prévisions en dépenses et en recettes, qui serait voté par le Parlement dans ses grandes masses au début de chaque exercice. Le contrôle a posteriori de la cour des comptes, dont on parle beaucoup, c'est très bien ; mais le contrôle a priori du Parlement, c'est mieux. » (JORF 1949, p. 4554)

L'ÉTAT CONTRE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET LA LOGIQUE PRÉDATRICE (1945-) (3/6)

- La reprise en main
 - Primauté de la soutenabilité financière dans la mondialisation
 - Une question de « bonne gestion »
 - Le social piloté par le « super ministère » des finances
- Moment 1967 (Jeanneney)
 - Création de 3 caisses séparées
 - Fin de la primauté ouvrière pour privilégier le paritarisme
- Moment 1995 (Juppé)
 - Parlement contrôle la sécurité sociale (budget et cible)
 - Fiscalisation croissante et contestation d'un financement indépendant de l'Etat
 - Prolifération d'agences et de bureaucraties pour renforcer le pouvoir central

L'ETAT CONTRE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET LA LOGIQUE PRÉDATRICE (1945-) (4/6)

- Fin du modèle de 1945 et affirmation du welfare state
 - Expropriation des travailleurs et logique de l'Etat propriétaire
 - Etatisation : absorption progressive du social par l'Etat
 - Réorientation du sens de la sécurité sociale et modification de la sémantique de l'institution (pouvoir de valorisation)
- Protection comme technologie de la prédation
 - Maintien d'un niveau élevé de prestations sociales
 - Conjugué à un processus de privatisation
 - Social davantage encastré dans le capitalisme
 - Etat providence comme dernier rempart au néolibéralisme ou alors Etat providence porteur de régressions sociales ?
- Trois illustrations
 - Financiarisation et marchés financiers
 - Privatisations et segmentation des assurés
 - Bureaucratie de la protection sociale, porte parole du marché

L'ETAT CONTRE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET LA LOGIQUE PRÉDATRICE (1945-) (5/6)

- Réappropriation de la protection sociale et financiarisation
 - Protection sociale victime ou alliée des marchés financiers ?
 - Emission de titres pour financer la sécurité sociale par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) en 1967 et la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) en 1995
 - Trésorerie de court terme et dette de long terme financées par emprunts et versement d'intérêts: Un bon placement, très bien noté
- La contribution de la protection sociale à la soumission aux marchés
 - Avec Etatisation, financement des besoins sociaux par l'endettement, imposant de séduire les marchés financiers
 - La réappropriation de la protection sociale par l'Etat alimente la prise de pouvoir des marchés financiers.
 - L'étatisation s'accompagne d'une primauté accordée au « Marktvolk » (le monde du marché) sur le Staatsvolk (les citoyens) (W Streek)

L'ÉTAT CONTRE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET LA LOGIQUE PRÉDATRICE (1945-) (6/6)

- Privatisation des assurances sociales et division des assurés
 - Financer sa couverture des risques par des assurances/banques privées (capitalisation, assurances santé privées)
 - Le moindre euro transféré de la sécurité sociale aux assurances privées est un euro d'inégalités
 - Dispositifs correctifs : Yalta du risque
 - Retour de l'assistance et de sa critique
 - Délitement du lien social par la protection sociale
- Bureaucratisation et brouillage des frontières
 - Empowerment d'une bureaucratie du social convaincue de la vérité du marché et de la logique entrepreneuriale (Capitalisme politique)
 - Connivence : conflits d'intérêt, pantouflage ...
 - Développement d'un référentiel de gestion du social venant directement des entreprises à but lucratif.
 - Cas exemplaire de « l'hôpital entreprise »
 - L'injonction à l'abattage dans les caisses de sécurité sociale
 - Un social désenchanté et peu hospitalier

CONCLUSION

- Opposition entre « welfare state » et « citizen welfare » (La sociale)
- Le social n'est pas forcément porté par l'Etat. Les plus grands moments de protection sociale dans l'histoire française sont contre l'Etat et fondés sur l'autogouvernement
- Etat prédateur
 - Une protection sociale orientée vers les besoins de la guerre
 - Une reprise en main par l'Etat des mouvements d'autogouvernement
 - Les maux de la protection sociale sont un produit de l'Etatisation/bureaucratisation